

# Droit d'hauteur

Jean-Christophe Burneau

- Allô ?
- Chérie, tu peux appeler tous les médias que tu peux, télé, radio, papier, people et leur demander de me rejoindre ? Je ne sais pas exactement où je serai, mais il trouveront facilement, parce que je suis en train de me faire arrêter par les flics !
- Par les flics ! Mais qu'est-ce qu'il se passe ?
- T'inquiète pas, je n'ai rien et je ne risque rien, colle aux basques des journalistes et viens me rejoindre dès qu'ils savent où je suis. Fais-le, je te dis, il y a le flic qui va bientôt me faire raccrocher !
- Mais tu es où ?
- A mon appart, pas pour longtemps à mon avis. Envoie les journalistes...

La communication fut coupée à ce moment-là. Le gros flic noir, moustachu, avait pris le temps de réfléchir avant d'appuyer du pouce sur le contacteur du téléphone.

- Monsieur, vous faites quoi, là ?
- J'ai droit à un coup de fil, non ? Ben voilà, je l'ai passé !

Le flic hésitait. Deux autres, ayant perçu l'algarade, tendaient l'oreille en restant immobiles. Le type en civil dit :

- On l'embarque. On prend l'ordinateur et tout ce qui peut se brancher dessus.
- Oh ! Vous faites quoi, là ? J'ai pas vu de mandat d'arrêt ni aucun papier, d'ailleurs !

L'autre le regarda d'un air narquois.

-oOo-

Lorsqu'ils passèrent la porte, il leva bien haut ses menottes devant le correspondant local de l'Est Républicain et la caméra de M6. Ceux-là, aux moins, ils réagissaient vite. Il leur cria :

- Surtout suivez-moi et ne ratez pas ma première déclaration dès que je retouche le trottoir !

Les flics le poussèrent un peu plus brutalement que nécessaire dans la voiture.

-oOo-

- S'il vous plaît ! S'il vous plaît !

Il tapa dans ses mains en élevant le ton. Une forêt de micros se tendait vers lui, quelques caméras numériques et les caméras de deux chaînes nationales l'observaient. Il sortit une feuille de papier de sa poche.

- Merci de votre attention et merci d'être là. Je souhaite vous lire un texte que j'ai préparé. Il sera un peu long pour le 6 Minutes local, j'en suis désolé, mais vous couperez ou vous me ferez passer au national, c'est vous qui jugerez. Je ne fais pas durer le plaisir, je le lis.

J'ai été arrêté par six hommes revêtus d'un uniforme et se disant policiers, ce que rien ne corroborait mise à part la tenue qu'ils portaient. L'arrestation s'est bien passée, j'ai été traité avec respect et les droits de ma défense ont été parfaitement respectés également. Je sors de cette première audience au tribunal en souhaitant de tout mon cœur, devant vous tous, être condamné. Etre condamné le plus justement possible par la cour qui se trouve derrière moi. Eventuellement même, être condamné lourdement, financièrement ou personnellement. Et c'est pourquoi je voulais que vous soyez là : pour vous donner la raison pour laquelle je souhaite être condamné. Je souhaite être condamné parce que je veux monter une association, loi 1901, vous voyez le genre, une association qui n'aura qu'un seul but. Objet social, vous voyez ce que je veux dire. Ce but, ce sera d'obtenir une vraie transparence sur la façon dont nos taxes et impôts sont utilisés. Notez bien que je ne remets pas en cause les impôts, la TVA ou les charges sociales ! Ce n'est pas mon discours.

Un but bien futile, et bien difficile à atteindre, me direz-vous ?

Oui, comme d'autres se lancent dans le trekking ou l'aide aux populations défavorisées, moi je me lance vers ce but. Futile ? Ecoutez, financièrement j'ai un esprit paysan. Que personne n'y prenne ombrage, c'est la façon chez moi de dire « près de ses sous » ou « radin ». Et c'est pourquoi je suis ici aujourd'hui. Puisque je sors du tribunal pour avoir téléchargé 5 giga-octets de musique, et puisque vous êtes tous là, je vous en remercie encore, je souhaite savoir où va la taxe qui a été instaurée sur les CD vierges. Voilà, ça c'est ma question. Maintenant, je vais développer. J'achète un CD. Disons le CD de Depardieu, il a bien dû chanter un truc le con-là. Je l'écoute sur ma chaîne. Il me plaît. Je le mets dans la voiture. Du coup, je l'ai plus quand je

rentre à la maison. Alors j'en fais une copie, comme ça j'en ai un à la maison et un dans la voiture. Tout le monde suit, c'est bon ? Deux CD. Pour le prix d'un. Et je peux en faire un troisième pour filer à ma fille, qui adore Depardieu. Trois CD. Pour le prix d'un. Il est où, le problème ? J'ai le droit, c'est des copies privées et que nous ne diffusons pas devant un public. Tout va bien. Maintenant que je me suis acheté un lecteur MP3, je vais riper Depardieu pour l'écouter dans le train. Riper, ça veut dire mettre le CD dans l'ordinateur et ça sort des MP3 qu'on peut écouter dans son baladeur. La plus belle invention de la musique depuis Mozart. Le baladeur, je veux dire. Revenons à nos droits, j'ai toujours le droit de faire ça. Puisque c'est pour écouter dans mon, je dis bien mon baladeur, par mon oreille. Donc maintenant j'ai ma musique sur mon ordinateur. Dans mon plein droit. A côté de ça, et parce que je suis un garçon curieux de tout, j'ai téléchargé – c'est vrai ! c'est vrai, je ne le nie pas – plusieurs giga-octets de musique sur mon ordinateur. Que j'écoute à la maison sur mon ordinateur, dans mon baladeur, et même dans la voiture puisque j'ai gravé un CD. Disons que j'ai téléchargé des morceaux d'Arthur. Lui, c'est sûr qu'il a chanté des trucs, il pouvait pas louper ça, il est tellement con. Que la chaîne dans laquelle il bosse, je sais plus laquelle c'est, coupe ce moment là si elle veut. Et Arthur, je l'écoute dans ma voiture. Sur un... sur un quoi ? Sur un cédé ! Et vous savez quoi ? Dans le prix de ce CD vierge que j'ai gravé il y a quoi ? Oui ! Il y a une taxe sur les CD ! Et pourquoi ? Pour qui ? Pour les auteurs compositeurs qui se sont péti le cul à chanter ! Alors je vais vous dire : la taxe sur les CD, je ne la discute pas. Faudrait juste m'expliquer pourquoi j'ai pas le droit d'écouter l'autre con, là, en train de chanter alors que j'ai payé une taxe destinée à l'indemniser ! Et, désolé, mais pour mettre mon morceau sur un CD, il faut qu'il transite par mon ordinateur. Et même, il faut que je le télécharge. Ce dont on m'accuse, et ce que je ne nie pas. Je ne le nie pas, et je souhaite être condamné de façon tout à fait juste pour mes actes.

Ce qu'un semblant d'enquête établira très vite, c'est que je suis une personne d'une moralité tout à fait normale, psychologiquement équilibré, avec des moments de doute dans son couple tout à fait communs. L'enquête montrera qu'il m'arrive comme tout le monde de boire un coup de trop ou de fumer un joint, mais elle montrera surtout... que j'ai téléchargé de la musique.

Ceci étant dit, il vous est certainement déjà arrivé, à vous, de graver un fichier de dix mégas sur un CD pour le donner à quelqu'un, parce qu'il n'a pas Internet ou que c'est le meilleur moyen de filer quelques photos de famille. N'oublions pas que là, l'état a prélevé sa taxe sur ce CD.

Plus rigolo : une fois par an vous sauvegardez le contenu de votre disque dur sur une pile de CD. Fait chier, va falloir retourner à Leclerc acheter des CD vierges, chérie tu le notes sur le tableau s'il te plait ? « Des CD comment ? » « Laisse, j'irai. ». Bref, vos dix CD de sauvegarde, l'état s'est goinfré dessus. Pour les auteurs compositeurs.

Mais alors attendez ! Mettons que vous soyez une entreprise. Vous faites compositeurs 5000 CD que vous utilisez pour livrer votre logiciel à vos clients. 5000 par an, environ. L'état, c'est même plus qu'il se goinfre, c'est qu'il se baffre.

Et bien vous voyez, moi tout ce que je demande, c'est d'être sûr que le blé que l'état rentre sur mes 5000 CD va bien dans la poche de Depardieu ou Arthur. Pas qu'ils en aient besoin, notez bien. Mais parce que comme ça, je gagne mon procès contre les *majors*. Parce que si le budget de l'état respecte ce qu'on m'en a dit, les deux cons chanteurs ont eu largement assez de thune indue pour financer les droits sur toutes les chansons que j'ai téléchargé. C'est à eux de redistribuer le blé entre eux. Moi, j'ai téléchargé en toute sérénité.

L'association s'appellera Transparence, elle sera domiciliée à mon adresse personnelle. Je n'ai pas eu le droit de faire grand-chose entre le moment où les flics ont déboulé et maintenant, alors les statuts ne sont pas encore déposés, mais ça ne va pas tarder. La seule cotisation sera d'un montant libre et servira à payer l'éventuelle amende que je vais ramasser. Transparence. Je veux savoir où va mon blé.

Je vous remercie tous de votre attention et suis prêt à répondre à vos questions.

Jean-Christophe BURNEAU – Août 2005